



31 Rue de VIRE  
14260. Aunay sur Odon

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

L'an deux mil quatorze, le jeudi 20 novembre à 20h00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis à la Maison des Services Publics intercommunale à Aunay sur Odon sous la présidence de Monsieur Pierre LEFEVRE, Président, suite à la convocation adressée par Monsieur le Président le 12 novembre 2014 et affichée ce même jour.

- *Nombre de membres en exercice : 47*
- *Étaient présents : 43*
- *Ayant pris part à la décision : 47*

**Étaient présents :** Pierre LEFEVRE Président, Christian GABRIEL, Yves CHEDEVILLE, Marcel BONNEVALLE, Christine SALMON, Vice-présidents, Danielle HOULBERT, Jean Paul ROUGEREAU, Christelle CAMUS, Jean Pierre SAVEY, Gilles LECONTE, Serge SORNIN, Joseph DESQUESNE, Alain LEGENTIL, Odile SCelles, Jean Marie MAHIEU, Michel LEJEUNE, Jean BRIARD, Pierre FABIEN, Myriam PICARD, Jérôme COLLIGNON, Jean Yves BREPIN, Virginie ANFRAY, Patrick DUCHEMIN, Gilbert TOTAIN, Sylvie LENOURRICHEL, Michel GENNEVIEVE, Nathalie HANICOT, Noël VILLIERE, Fabrice GOULEY, Joël LEVERT, Christophe LE BOULANGER, François GUERIN, Jean-Noël DUMAS, Nathalie TASSERIT, Claude HAMELIN, Sébastien OLIVIER, Martine SEVEGRAND, Denis JOURDAIN, Michel LEFORESTIER, Alain QUEHE, Roland HUE, Michel DELAROQUE, Alain LENOURRICHEL, conseillers communautaires.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Jean-Pierre PLANQUETTE a donné pouvoir à Christine SALMON, Gaëtane HUET a donné pouvoir à Michel LEJEUNE, Michel LAFOSSE a donné pouvoir à Jean BRIARD, Jean-Paul THOMAS a donné pouvoir à Christophe LE BOULANGER

Madame HOULBERT a été élue secrétaire de séance.

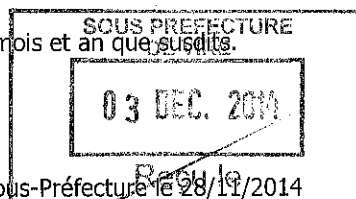
**20141120-10-Environnement : Redevance incitative: Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est joint au présent rapport. Chacun fait part de ses observations.

**Le Conseil communautaire décide à l'unanimité après en avoir délibéré :**

- **d'approuver le règlement intérieur pour une application au 1er janvier 2015**
- **d'autoriser le président à signer ce dernier.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME :



Certifié exécutoire par le Président,  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 28/11/2014  
Et de la publication le 27/11/2014.

Le Président,  
Pierre LEFEVRE

